



Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Société des Vétérinaires Suisses
Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri



Rapport annuel 2025



Table des matières

Préface	3
Survol de l'année 2025	4
Services aux membres	12
Comité et organes	14
Sections	16
Faits et chiffres	18
Finances/comptes	20
Statistiques	22

.....

Éditeur/rédaction

Société des Vétérinaires Suisses (SVS)
Brückfeldstrasse 18
3012 Berne
Tél. 031 307 35 35

info@gstsvs.ch
www.gstsvs.ch

Photos: Peter Baracchi, iStock, SVS

Le rapport annuel est disponible en français et en allemand.
Commande: www.gstsvs.ch/publications, info@gstsvs.ch
ou téléphone 031 307 35 35

Le rapport annuel peut également être téléchargé
sous forme électronique: www.gstsvs.ch/publications



Préface

Chères lectrices, chers lecteurs,

En 2025, la Société des Vétérinaires Suisses (SVS) a posé un certain nombre de jalons important. Le rapport annuel s'en fait l'écho. Clôturée avec succès, la période stratégique 2022-2025 laisse quant à elle la place à la nouvelle stratégie pluriannuelle 2026-2029 fraîchement implémentée. Cette transition s'inscrit dans la continuité et reflète un développement ciblé de l'action de notre association de corporation en matière de politique professionnelle.

Ma première année à la présidence de la SVS s'est caractérisée par une intensité, ressentie tant au niveau du dialogue que de la coopération. Mon élection à titre de représentant d'une minorité linguistique est pour moi un signal fort de la cohésion et de la diversité que l'on rencontre au sein de la SVS. Je souhaite continuer à renforcer ces valeurs par une proximité vécue avec les sections et les membres.



«Les intenses discussions avec les autorités fédérales, les services cantonaux compétents et les décideurs politiques sont indispensables.»

L'année 2025 a mis l'association au-devant de défis, notamment dans le domaine de la santé animale: la progression de la maladie de la langue bleue a montré à quel point notre rôle d'interlocuteur spécialisé en médecine vétérinaire est central. La SVS a agi promptement pour informer, sensibiliser et soutenir la mise en place de l'infrastructure de vaccination nécessaire. Nous avons également assumé nos responsabilités en matière de santé publique avec la prévention des zoonoses et la lutte contre l'antibiorésistance.

Les intenses discussions avec les autorités fédérales, les services cantonaux compétents et les décideurs politiques sont indispensables. Que ce soit lors de la révision de la loi sur les épizooties ou de l'engagement pour une prise en compte adéquate de la médecine vétérinaire dans la loi sur les produits thérapeu-

tiques, la SVS apporte son expertise et tente de faire entendre les préoccupations de notre profession. L'appel à prise de conscience sur la Place fédérale en février, que nous avons lancé en collaboration avec quatre autres associations professionnelles du secteur de la santé, en a été un signe conscient et visible.

La nouvelle stratégie pluriannuelle poursuit résolument cette voie. L'amélioration de l'assise économique de nos entreprises, le renforcement de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée de même, que le développement de notre influence politique aux niveaux national et international sont au cœur de nos préoccupations. Nous étalonnons notre boussole au pouls de la pratique quotidienne: la nouvelle stratégie doit être un instrument de soutien concret du travail des vétérinaires.

Je vous remercie chaleureusement de la confiance que vous m'avez accordée au cours de cette première année de fonction. Continuons de façonner ensemble la médecine vétérinaire en Suisse, de manière responsable, prévoyante et portée par une solidarité collégiale.

Roberto Mossi, président SVS

Survol de l'année 2025

Professions médicales: appel à prise de conscience sur la Place fédérale

La pénurie de personnel qualifié dans les professions médicales ne cesse de s'accroître. La Suisse doit d'urgence accroître le nombre de professionnels de la santé. Il faut investir dans la formation initiale et la formation continue, et impérativement éviter que davantage de professionnels ne quittent la profession.

Présentes ensemble sur la Place fédérale le 21 février à Berne pour un appel à prise de conscience, les associations professionnelles des médecins (FMH), des pharmaciens (pharma-Suisse), des chiropraticiens (ChiroSuisse), des dentistes (SSO) et des vétérinaires (SVS) font entendre une voix commune au public et aux politiques. La SVS a initié et coordonné cet événement médiatisé.

Collectivement, les cinq associations professionnelles représentent plus de 63'000 personnes indispensables aux soins médicaux en Suisse. En organisant une course d'obstacles devant le Palais fédéral, les cinq associations illustrent les épreuves auxquelles sont soumises les professions respectives. Chacune des huit barrières correspond à un obstacle à lever pour répondre à la pénurie de personnel qualifié. Les associations exigent de la politique fédérale qu'elle s'engage à les supprimer.

Après l'action, les associations remettent leur catalogue de revendications commun à la conseillère nationale Barbara Gysi (PS/SG) et au conseiller aux États Damian Müller (PLR/LU), qui président les commissions de la santé du Parlement. Les demandes comprennent entre autres une augmentation substantielle du nombre de places d'études dans les professions médicales, un réexamen des conditions d'admission aux filières respectives, la garantie de conditions de travail modernes, une réduction substantielle des obstacles administratifs et une uniformisation des conditions d'exercice de la profession à l'échelle nationale.



FÉVRIER

JANVIER

La SVS s'investit dans la lutte contre la maladie de la langue bleue

La maladie de la langue bleue gagne du terrain en Suisse. La SVS s'engage à sensibiliser les détenteurs d'animaux et met à disposition des modèles de documents et des informations sur la vaccination.

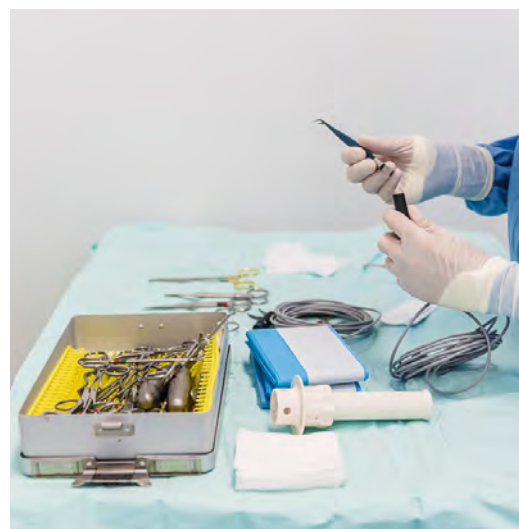


Protection des animaux: nouveautés importantes pour la pratique

Le 1^{er} février 2025, l'ordonnance modifiée sur la protection des animaux entre en vigueur. Les modifications ont pour objectif d'améliorer le bien-être animal.

Les actes vétérinaires doivent être réservés aux vétérinaires

Poser une perfusion de calcium à une vache ou administrer des médicaments: il n'est pas rare que des personnes sans formation vétérinaire souhaitent réaliser des actes vétérinaires. S'assurant le soutien du secrétariat de la SVS, le Conseil de l'Ordre de la SVS a élaboré le papier de position «Actes vétérinaires», qui définit quels actes doivent être réservés aux vétérinaires et les circonstances où une collaboration avec d'autres groupes professionnels doit être possible. Dans son papier de position, la SVS demande aux autorités et aux autres groupes professionnels de reconnaître la définition des actes vétérinaires. L'association veut de la sorte créer une prévisibilité pour les vétérinaires, protéger les personnes sans formation appropriée autant que la société, et prévenir toute souffrance animale inutile.



Pénurie de personnel qualifié: groupe de pilotage commun des acteurs de la filière vétérinaire

Un groupe de pilotage sur la pénurie de personnel qualifié et le manque de relève a pour but de rassembler les forces des acteurs de la filière vétérinaire pour favoriser une approche commune dans le travail politique. La SVS a institué le groupe de pilotage en collaboration avec la Confédération, les cantons et les facultés Vetsuisse. Il a pour tâche d'examiner l'augmentation réclamée par la SVS du nombre de vétérinaires dont le diplôme a été délivré en Suisse. L'objectif est de disposer d'un nombre suffisant de professionnels formés en Suisse et préparés à répondre aux attentes variées de la pratique professionnelle.

MARS

Traiter les animaux sauvages sans devoir demander d'autorisation

Aux termes d'un nouvel article de l'ordonnance sur la chasse, les vétérinaires peuvent désormais procéder aux premiers soins des animaux sauvages sans devoir solliciter d'autorisation.

Un repas pour fêter la réussite de l'examen fédéral

Soixante vétérinaires fraîchement diplômés sont invités par la SVS à Berne et à Zurich pour fêter la réussite de leur examen fédéral.

La SVS aux Journées suisses des vétérinaires

Lors des 12^{èmes} Journées suisses des vétérinaires (STT) à Bâle, la SVS a concocté un programme varié. Pour la quatrième année consécutive, elle organise notamment, en collaboration avec les sections de Suisse romande, un programme spécial pour les consœurs et les confrères de langue française dans le cadre de la Journée Francophone. Dans l'optique d'assurer un avenir sûr et indépendant, les exposés de la SVS sont consacrés à la conduite du personnel, aux assurances sociales, à la prévoyance ainsi qu'au statut d'indépendant. Comme chaque année, la SVS organise en outre aussi un grand podium, cette fois-ci sur le thème «De la fixation des prix à la rentabilité». Les vétérinaires intéressés par les sujets économiques discutent des possibilités et des limites de la tarification dans l'environnement vétérinaire.



Expérimentation animale: les vétérinaires s'opposent à une interdiction générale

L'initiative «Oui à un avenir sans expérimentation animale» veut interdire de manière générale les expériences pratiquées sur les animaux à des fins de recherche. La SVS rejette l'initiative, notamment parce qu'une partie de ces expériences profite aux animaux eux-mêmes. La recherche en médecine vétérinaire sert en effet aussi bien le progrès médical au bénéfice des animaux que la santé animale et le bien-être animal.

La SVS s'oppose par conséquent à une interdiction générale de l'expérimentation animale. Du point de vue du corps vétérinaire, des efforts supplémentaires sont toutefois nécessaires pour améliorer le bien-être animal dans les expériences pratiquées sur les animaux. Il conviendrait en particulier d'optimiser les méthodes des principes 3R («replace, reduce, refine» – remplacer, réduire, affiner) ancrés dans la loi. À cet effet, les méthodes de substitution devraient être encouragées et mises en œuvre plus souvent. En outre, les conditions de détention des animaux de laboratoire doivent être améliorées.

La SVS demande que l'évaluation de la contrainte subie par les animaux de laboratoire, et donc la classification des expériences sur les animaux exprimée en degrés de gravité soient uniformisées au niveau intercantonal. Par ailleurs, la maîtrise vétérinaire doit être intégrée de manière systématique lors de la planification, de l'évaluation et de la réalisation des expériences sur les animaux: la SVS s'engage ainsi pour que les détentions d'animaux de laboratoire disposent impérativement de services vétérinaires.

AVRIL

Nouveau site web de la section de la SVS pour la protection des animaux

L'Association vétérinaire suisse pour la protection des animaux (AVSPA) met en ligne son nouveau site web, élaboré sur la base de l'infrastructure web de la SVS. Il contient des informations actuelles sur la formation continue et l'engagement de l'AVSPA.

MAI

La SVS déplore l'évolution de la politique agricole

Dans sa prise de position sur le train d'ordonnances agricoles, la SVS réclame un changement de cap en faveur de la santé animale et du bien-être animal, notamment dans les programmes d'élevage.

La SVS se dote d'une nouvelle stratégie pluriannuelle

L'Assemblée des délégués de la SVS adopte la stratégie pluriannuelle pour les années 2026 à 2029, qui définit les champs d'action et reflète l'image de l'association ainsi que l'éventail de ses tâches. À titre de mission, la stratégie prévoit que la SVS s'engage en faveur de soins vétérinaires de base sur tout le territoire, qui soient conformes aux règles déontologiques, pour le bien-être animal et pour une société respectueuse de l'environnement. Elle veut promouvoir les carrières, l'innovation et le bien-être dans tous les secteurs de la médecine vétérinaire, en mettant l'accent sur l'économie et l'avenir.

La stratégie définit huit accents pour l'association: améliorer la perception de la profession vétérinaire dans la société, promouvoir la formation professionnelle initiale et le perfectionnement de toutes les personnes qui travaillent en pratique, optimiser les conditions de travail pour assurer un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, promouvoir la réussite économique des cabinets et des cliniques ainsi que réduire leur charge environnementale, renforcer l'influence politique, améliorer l'échange de données dans le cadre de l'activité professionnelle grâce à des solutions numériques, assurer les soins de base vétérinaires dans tout le pays et promouvoir le bien-être animal.



Engagement par-delà les frontières

La SVS dispose d'un bon réseau transfrontalier. À la faveur de différentes manifestations, elle est en contact avec des vétérinaires de toute l'Europe, par exemple lors de la célébration du cinquantenaire de la Fédération des vétérinaires européens (FVE) à Limassol (CYP), en 2025. Ce partenaire important, qui représente près de 330'000 vétérinaires de 38 pays, s'engage pour la santé animale, la santé publique, la protection des animaux et le volet écologique de la durabilité. La SVS de son côté partage l'expérience suisse, tout en profitant des idées et des bonnes pratiques d'autres pays. La rencontre annuelle de la SVS avec les associations vétérinaires des pays voisins francophones est un autre rendez-vous important dans ce contexte.

JUIN

Le Forum économique international au Zukunftstalk de l'ÖTK

Il y a deux ans, la SVS initiait pour la première fois un forum économique international à Constance. Le 5 juin 2025, Vienne accueille la troisième édition de cet événement, organisé par l'Österreichische Tierärztekammer (ÖTK).

La SVS participe à Swiss Biorisk Alliance, une plateforme One-Health

Souhaitant renforcer sa mise en réseau sur les thèmes One-Health, la SVS adhère à l'association Swiss Biorisk Alliance fondée il y a deux ans.



Plateforme des produits thérapeutiques: la médecine vétérinaire écartée

Début juillet 2025, l'Approvisionnement économique du pays (AEP) met en service sa nouvelle Plateforme des produits thérapeutiques. Seuls les médicaments à usage humain y sont saisis, les médicaments vétérinaires en sont pour leur part exclus. Pour les vétérinaires, cette inégalité de traitement choque.

La plateforme de notification est un système d'alerte précoce permettant de détecter rapidement les pénuries de préparations essentielles. Ce phénomène est également en hausse constante dans le secteur de la médecine vétérinaire. Ainsi, ces dernières années, les vaccins pour chats ont parfois manqué, de même que les perfusions de calcium, un médicament d'urgence vital pour les vaches après la mise bas. Les médicaments manquant le plus fréquemment sont ceux servant aux soins de base tels que des antibiotiques simples, certains vaccins ou des solutions de perfusion. Il s'agit souvent des mêmes substances actives que celles qui font défaut en médecine humaine.

En raison de l'absence de plateforme de déclaration à l'usage de la médecine vétérinaire, chaque cabinet vétérinaire doit aujourd'hui rechercher lui-même les informations sur la situation de l'approvisionnement et sur les alternatives possibles. Cette situation est chronophage et gourmande en personnel. Les vétérinaires attendent de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) qu'il intègre également les médicaments vétérinaires dans la nouvelle Plateforme des produits thérapeutiques. Pour le bien-être animal, il est essentiel que les animaux puissent bénéficier en tout temps de soins médicaux suffisants.



Le médicament légal contre la PIF est disponible

La péritonite infectieuse féline (PIF) est l'une des causes de mortalité infectieuse les plus fréquentes chez les jeunes chats. Après de longues années d'efforts de la part de la SVS et de différents partenaires, un médicament efficace est enfin disponible en Suisse, préparé par un pharmacien selon une formule magistrale. La SVS soutient par conséquent l'organisation de webinaires pour les vétérinaires, au cours desquels la faculté Vetsuisse transmet ses connaissances sur la PIF et la SVS présente le cadre juridique de l'utilisation de la préparation.

JUILLET

AOÛT

Initiative fourrure: les vétérinaires soutiennent partiellement le contre-projet

La SVS soutient l'interdiction d'importation et de commerce de fourrure produite dans des conditions cruelles pour les animaux. Toutefois, des normes suisses de protection des animaux devraient s'appliquer pour définir les «méthodes de production cruelles pour les animaux».

Loi sur les épizooties: les vaccins doivent être rapidement disponibles en cas de crise

Dans sa prise de position relative à la modification de la loi sur les épizooties, la SVS salue particulièrement la création d'une base légale permettant de mettre en œuvre rapidement des vaccins dans les situations d'urgence.

Les titres européens de spécialistes désormais enregistrés dans le registre des professions médicales

La SVS saisit désormais les titres de l'European Board of Veterinary Specialisation (EBVS) obtenus par les vétérinaires dans le Registre suisse des professions médicales (MedReg). L'EBVS reconnaît 27 établissements de formation postgrade en médecine vétérinaire, qui forment des spécialistes dans plus de 38 domaines différents. Son objectif est de garantir la plus grande qualité possible des soins vétérinaires. À l'heure actuelle, plus de 4000 vétérinaires dans le monde portent le titre protégé EBVS® European Veterinary Specialist. Ils sont 339 à travailler en Suisse.

À ce jour, ces titres européens de spécialisation en médecine vétérinaire ne figuraient pas dans le MedReg. L'ordonnance fédérale concernant le registre des professions médicales universitaires en Suisse permet aux organisations de formation postgrade d'inscrire leurs propres diplômes et ceux qu'elles reconnaissent. C'est pourquoi la SVS inscrira à l'avenir dans le MedReg non seulement ses propres titres de formation postgrade, tels que celui de vétérinaire spécialisé FVH, mais aussi les titres de spécialistes européens.



Contre-projet à l'initiative sur les feux d'artifice: la SVS réclame davantage de protection des animaux

Du point de vue de la SVS, le contre-projet à l'initiative sur les feux d'artifice est insuffisant: la contrainte sur les animaux et sur l'environnement demeure trop élevée. Le bruit des feux d'artifice induit un stress considérable et un état de panique chez les animaux, qui peuvent être à l'origine de blessures. Dans ce contexte, la SVS continue de se rallier à l'orientation proposée par l'initiative, raison pour laquelle nous demandons des améliorations substantielles au contre-projet. Il s'agit notamment de limiter les feux d'artifice privés, de renforcer l'application de la loi en fixant des exigences légales claires pour les cantons et les communes, et d'encourager les alternatives discrètes telles que les spectacles lumineux ou les feux d'artifice silencieux. Le contre-projet doit être nettement amélioré et se rapprocher davantage des préoccupations du comité d'initiative, si l'on veut garantir une protection efficace des animaux lors de l'utilisation de feux d'artifice.

SEPTEMBRE

Rencontre des pays germanophones à Berne

Fin août, les présidents et les directeurs de l'Österreichische Tierärztekammer (ÖTK), du Bundesverband praktizierender Tierärzte e.V. (bpt) et de la SVS se rencontrent pour leur échange annuel. Cette année, l'événement a lieu à Berne.

CAS Leadership for Vets: un nouveau certificat pour les personnes avec fonction dirigeante

Les personnes qui ont suivi le cursus «Paré pour la gestion d'entreprise» de la SVS peuvent désormais enchaîner avec un Certificate of Advanced Studies. À cet effet, la Haute école spécialisée bernoise leur propose de composer un programme individuel.

Sécurité de l'approvisionnement: la SVS demande d'impliquer la médecine vétérinaire

Les pénuries d'approvisionnement affectent la médecine vétérinaire comme la médecine humaine. Dans sa prise de position, la SVS salue sur le principe l'intention du Conseil fédéral d'opposer à l'initiative populaire «Oui à un approvisionnement médical sûr» un contre-projet direct à l'échelon constitutionnel. Cela donne une reconnaissance *de facto* de l'importance tant de la thématique que de la préoccupation des initiants.

Cependant, si l'on veut renforcer la sécurité globale de l'approvisionnement médical en Suisse, du point de vue de la SVS il est important que la médecine vétérinaire soit expressément mentionnée dans le texte constitutionnel. L'expression «de l'homme et de l'animal» devrait par ailleurs être inscrite dans la législation. Ce sont des conditions *sine qua non* pour assurer la prise en compte à leur juste valeur des médicaments et des enjeux vétérinaires.



Écoutez ce qui anime la profession vétérinaire: la SVS a désormais son podcast

La SVS lance un nouveau format de communication captivant: le podcast de la SVS reprend des thèmes de l'environnement professionnel des vétérinaires, les illustrant avec des témoignages personnels, des analyses détaillées et des sujets d'actualité liés à la politique professionnelle. Un nouvel épisode sort chaque mois sous le titre «Au plus près – le podcast de la SVS».

Cette nouvelle offre permet de combler une lacune: les informations issues du milieu professionnel, les perspectives personnelles et les développements actuels doivent non seulement être disponibles à la lecture, mais aussi à écouter; que ce soit sur le chemin du travail, lors d'une promenade ou simplement à temps perdu. Le podcast s'adresse à toutes les personnes qui travaillent dans le domaine vétérinaire ou qui s'y intéressent.

OCTOBRE

Série de webinaires sur la communication claire

- La série de webinaires de la SVS «Octobre limpide» s'intéresse à une communication claire et bienveillante dans le quotidien des vétérinaires, ainsi qu'à des questions de droit du travail, avec une attention particulière sur les assistantes et les assistants en médecine vétérinaire.

NOVEMBRE

Ne pas interdire les chiens, mais former les détenteurs

- Dans son nouveau document de base «Prévention des morsures par les chiens», la SVS demande des cours pour les propriétaires de chiens au lieu d'établir des listes de races et d'interdire certaines races.

Les vétérinaires demandent une obligation de pucer les chats

Comme c'est déjà le cas pour les chiens en Suisse, les chats devraient eux aussi être pucés et enregistrés. Les chats sans détenteur ni puce électronique devraient alors pouvoir être stérilisés. C'est ce que demande la Conférence des présidents de la SVS dans un papier de position.

La population féline suisse a fortement augmenté ces dernières années. Aujourd'hui, deux millions de chats vivent dans un ménage. On estime qu'environ 30 à 40% de ceux-ci sont enregistrés. À cela s'ajoute un nombre inconnu, mais probablement important, de chats sans détenteurs. La multiplication incontrôlée entraîne des problèmes sanitaires et favorise la propagation des maladies. Les populations de chats retournés à l'état sauvage (chats harets) sont parfois en très mauvaise santé. En dépit de campagnes de stérilisation à grande échelle, la situation ne cesse de se dégrader.

Du point de vue de la SVS, l'obligation de pucer les chats représente la meilleure solution pour pouvoir mieux contrôler la population féline en Suisse et la maintenir en bonne santé. On peut s'attendre, à terme, à ce que seuls les chats harets et les chats abandonnés n'aient plus de puce suite à l'introduction d'une obligation de puce électronique. Pour les organisations de protection des animaux, cela simplifierait grandement les choses si les chats sans puce électronique pouvaient être castrés directement.

Le puçage d'un chat est un processus rapide et presque indolore. La SVS préfère une obligation de puçage à une obligation générale de stérilisation. Cette dernière mesure pourrait en effet avoir pour conséquence que les chats de propriétaires qui ne souhaitent pas les faire stériliser n'auraient plus accès à l'extérieur. La SVS estime qu'il est judicieux de laisser le choix aux propriétaires: celui qui fait pucer son chat n'a pas l'obligation de le faire castrer.



DÉCEMBRE

L'utilisation d'antibiotiques chez les animaux continue de reculer

L'utilisation d'antibiotiques a encore reculé dans le secteur vétérinaire. C'est ce qui ressort de l'évaluation des données 2024 du système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV).



Foie gras: une obligation de déclarer ne suffit pas

Le Parlement souhaite opposer un contre-projet indirect à l'initiative sur le foie gras. La SVS estime cependant que cette ébauche n'est pas assez ambitieuse, raison pour laquelle elle continue de soutenir les demandes du comité d'initiative et s'engage en faveur d'une protection des animaux digne de ce nom.

Services aux membres

Les membres de la SVS bénéficient de prestations attrayantes

Vous avez des questions sur des thèmes relevant du droit ou de l'économie?
Vous avez besoin d'un conseil dans l'utilisation des médicaments vétérinaires?
Vous recherchez des informations ou des aide-mémoire pour votre quotidien professionnel? La SVS conseille ses membres dans toutes questions et sur tous les problèmes relatifs au quotidien professionnel.



Représentation d'intérêts

La SVS s'engage en faveur du bien-être animal comme de la santé humaine et animale, de même que de la sécurité des denrées alimentaires. À titre d'association faîtière, elle représente les intérêts de plus de 3800 vétérinaires issus de tous les domaines de la profession.



Médicaments vétérinaires et actes vétérinaires

La SVS s'engage en faveur d'actes vétérinaires basés sur la qualité, les décisions fondées éthiquement, la responsabilité de même que sur le bien-être animal et conseille ses membres à l'aune de la stratégie «One Health».



Conseil juridique

Le service juridique de la SVS est à la disposition des membres pour toute question relative au droit du travail.

- Conseil juridique gratuit
- Cours et aide-mémoire
- Solution de branche Sécurité au travail
- Auxiliaires dans le domaine de la conciliation entre profession et famille



Conseil économique

Les membres de la SVS profitent d'une large offre de prestations dans le domaine économique.

- Conseil économique
- Cours, aide-mémoire et auxiliaires pratiques
- Offres attrayantes d'entreprises partenaires
- Crédit pour le soutien financier lors de la création/reprise d'un cabinet médical



Réseau et information

Que l'on soit employé ou indépendant, travaillant en clinique ou non: la SVS rassemble les consœurs et les confrères.

- Newsletter SVS: les dernières nouvelles du secteur vétérinaire
- Magazine spécialisé ASMV: connaissances et informations en médecine vétérinaire
- Forum SVS: échange entre consœurs et confrères
- Portail de l'emploi: annonces à des conditions préférentielles
- Recherche de vétérinaire: la plateforme pour votre cabinet



Formation

La SVS accompagne les vétérinaires dans leur parcours professionnel, des études jusqu'à la retraite.

- Titres de formation postgrade de la SVS et de ses sections spécialisées
- Cours sur des thèmes tels que la gestion, l'économie ou le droit
- Journées suisses des vétérinaires
- Son propre compte de formation en ligne



Assistants et assistants en médecine vétérinaire

Les assistantes et les assistants en médecine vétérinaire (AMV) constituent un soutien important pour les vétérinaires. Ils forment la clé de voûte du cabinet. La SVS prend aussi à cœur de créer des perspectives attrayantes pour les AMV.

Plateformes

gstsvs.ch
my.gstsvs.ch
forum.gstsvs.ch
youngvets.ch
profession-veterinaire.ch
tpa-amv.ch



**Adhérez sans tarder
pour profiter!**

www.gstsvs.ch/affiliation

Comité et organes



Roberto Mossi

Président



Daniela Schweizer

Vice-présidente



Jennifer Markov



Claudia Graubner



Chantal Ritter



Samuel Schmid



Fabien Loup

Membres avec voix consultative:

Gertraud Schüpbach

Doyenne de la Faculté Vetsuisse

Hans Wyss

Directeur de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
(jusqu'au 31 juillet 2025)

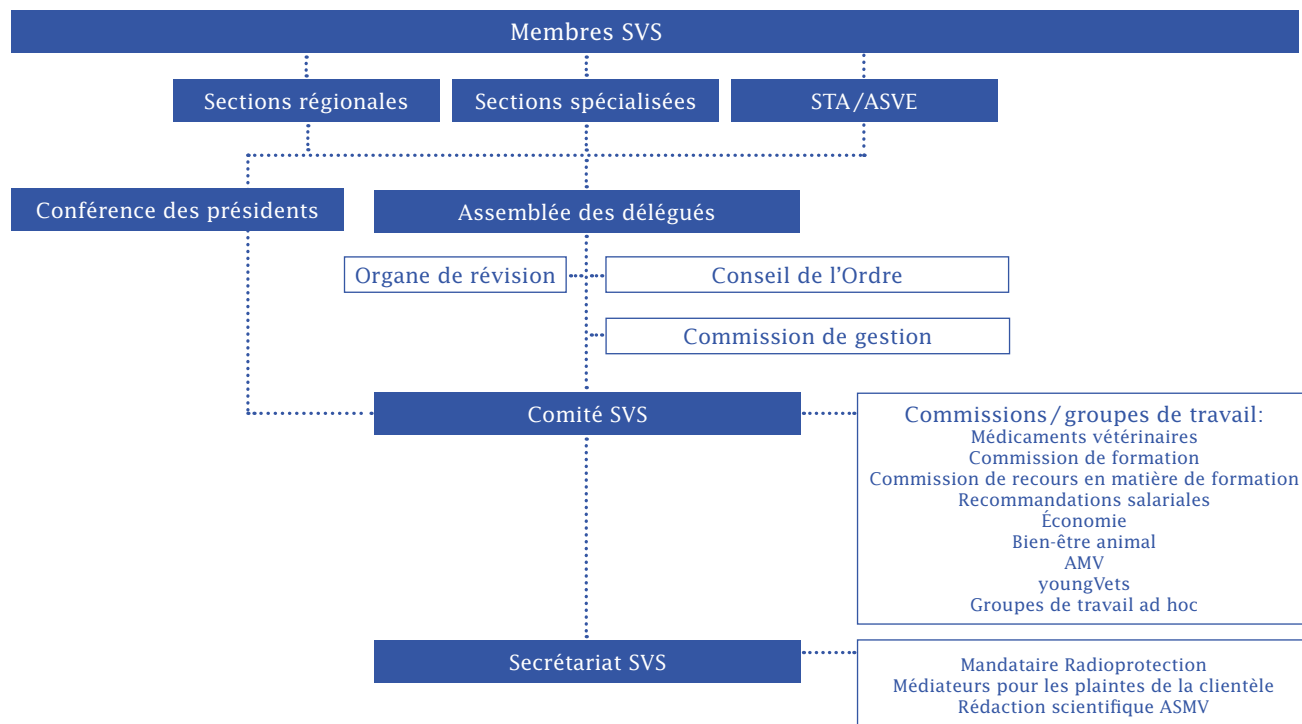
Laurent Monnerat

Directeur de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
(à partir du 1^{er} août 2025)

Daniel Gerber

Directeur

Organigramme SVS



Conseil de l'Ordre

Barbara Knutti
Présidente

Albert Koller-Hautle
Vice-président

Daniel Damur
Peter Sandmeier
Hans-Martin Sutter

Commission de gestion

Hansjakob Leuenberger
Président

Theodor Dürig
Andreas Wyss

Médiateurs pour les plaintes de la clientèle

Hanspeter Weber
Suisse alémanique

Jean-Luc Charbon
Suisse romande

Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

Hanspeter Steinmetz
Rédacteur scientifique

Mandataire radioprotection

Florian Willmitzer

Secrétariat SVS

Daniel Gerber
Directeur

Sections

Sections régionales

Société des Vétérinaires Argoviens

Présidente: Ruth Sigerist-Nadenbousch
www.aargauertieraerzte.ch

Société des Vétérinaires Bernois

Président: Felix Neff
www.vbt.ch

Société des Vétérinaires Regio Basiliensis

Présidente: Fabienne Burach
www.vets-basel.ch

Société des Vétérinaires Fribourgeois

Présidente: Valérie Grangier
www.svf-vft.ch

Société Genevoise des Vétérinaires

Président: Luc Borer
www.sgv.name

Société des Vétérinaires des Grisons

Co-présidence: Marianne Derungs-Loretz
et Johanna Ambühl-Elmer

Société des Vétérinaires Jurassiens

Présidente: Sylvie Froidevaux

Société des Vétérinaires de Suisse centrale

Président: Stefan Birrer-Conzelmann
www.gzst.ch

Société Neuchâteloise des Vétérinaires

Présidente: Natacha Bourquin-Feusier
www.vetoneuch.ch

Société des Vétérinaires des Cantons SG/AI/AR

Président: Urs Leisi

Société des Vétérinaires Soleurois

Président: Thomas Schneider

Ordine dei Veterinari del Canton Ticino

Président: Andrea Togni
www.veterinariticino.ch

Société des Vétérinaires Thurgoviens

Président: Michael Gutknecht
www.thurgauer-tieraerzte.ch

Société Vaudoise des Vétérinaires

Président: Marc-Alain Tièche
www.veterinaires-vaudois.ch

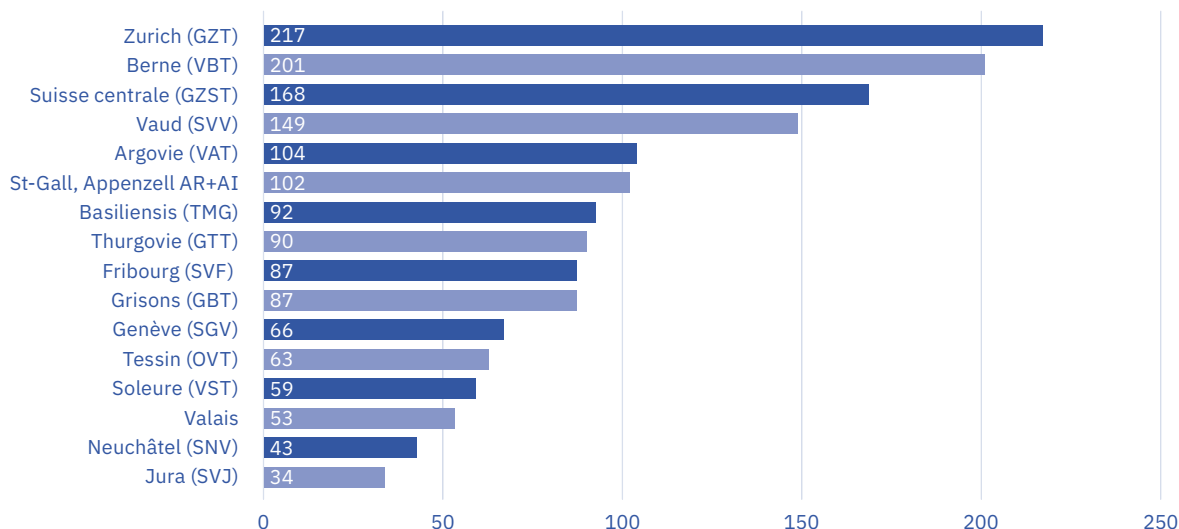
Société des Vétérinaires Valaisans

Co-présidence: Caroline Saillen-Paroz
et Vincent Théodoloz

Société des Vétérinaires Zurichois

Co-présidence: Karin Hörterer
et Christiane Klammersteiner
www.gzt.ch

Membres 2025 dans les sections régionales



Sections spécialisées

camvet.ch – Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Complémentaires et Alternatives

Présidente: Susanne Stocker

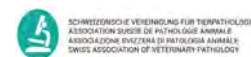
www.camvet.ch



Association Suisse de Pathologie Animale

Co-présidence: Simone de Brot et Monika Hilbe

www.tierpathologie.ch



Association Suisse de la Médecine Aviaire

Co-présidence: Sarah Albini et Karin Kreyenbühl



Association Vétérinaire Suisse pour la Protection des Animaux

Présidente: Lisa Goldinger

www.stvt.ch



Association Suisse pour l'Histoire de la Médecine Vétérinaire

Présidente: Erika Wunderlin

www.svgvm.ch



Association Vétérinaire Suisse pour la Médecine Comportementale

Présidente: Anneli Muser Leyvraz

www.stvv.ch



Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux

Président: Flurin Tschuor

www.svk-asmpa.ch



Association Suisse pour la Santé des Ruminants

Présidente: Michèle Bodmer

www.svwassr.ch



Association Suisse des Vétérinaires de Laboratoire de Diagnostic

Président: Urs Gilli

www.svvld.ch



Association Suisse de Médecine de la Faune et des Animaux Exotiques

Président: Simon Rüegg

www.svwzh.ch



Association Suisse de Médecine Equine

Présidence: Gestion collective

www.svpm-asme.ch



Vétérinaires Suisses Salariés

Présidente: Franziska Brandenberger-Schenk

www.assistentztierarzt.ch



Association Suisse pour la Médecine Porcine

Président: Dolf Kümmerlen

www.svsm.ch



Association Suisse des Vétérinaires Employeurs

Président: Roman Meier

www.svat-asve.ch



Autres sections

Vétérinaires Suisses Salariés

Présidente: Franziska Brandenberger-Schenk

www.assistentztierarzt.ch



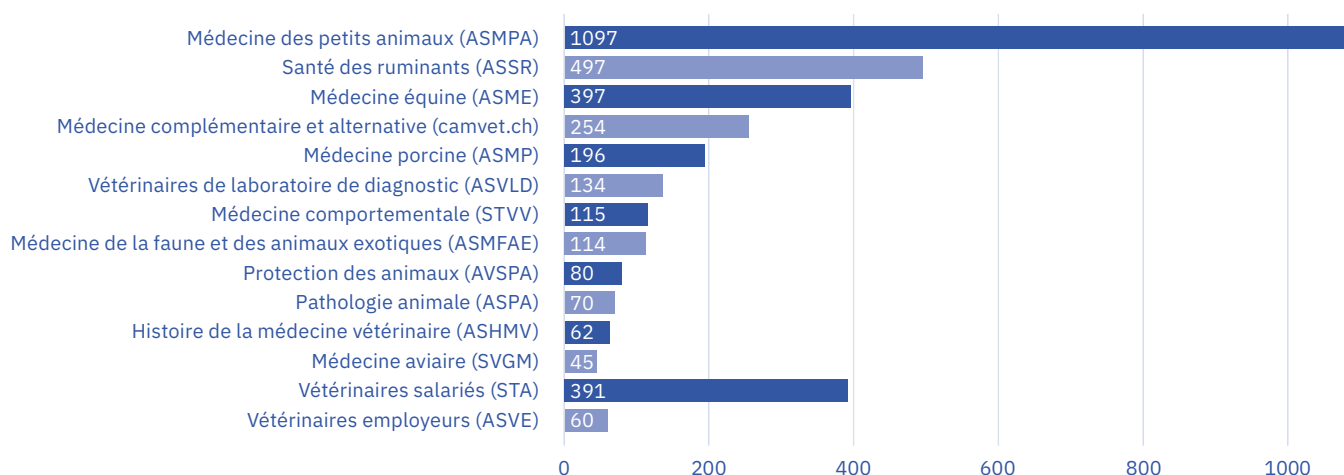
Association Suisse des Vétérinaires Employeurs

Président: Roman Meier

www.svat-asve.ch



Membres 2025 dans les sections spécialisées et autres sections



Organisation: faits et chiffres

Formation

Toutes manifestations confondues, les sections spécialisées et la SVS ont reconnu 240 formations en 2025 et octroyé les heures de formation correspondantes.



Les titres de formation postgrade SVS attestent que leurs titulaires possèdent des connaissances approfondies dans un domaine spécialisé.

Titres SVS obtenus en 2025

24 vétérinaires ont obtenu leur titre de vétérinaire spécialisé (FVH):

- 12 FVH pour petits animaux (ASMPA)
- 6 FVH pour chevaux (ASME)
- 3 FVH pour ruminants (ASSR)
- 2 FVH pour porcs (ASMP)
- 1 FVH de laboratoire et médecine fondamentale (ASVLD)

44 certificats de capacité (CC) ont été remis:

- 16 CC de dentisterie équine SVS (ASME)
- 11 CC de médecine d'urgence des animaux de compagnie SVS (ASMPA)
- 11 CC de médecine comportementale SVS (STVV)
- 2 CC d'acupuncture vétérinaire SVS (camvet.ch)
- 2 CC de phytothérapie vétérinaire SVS (camvet.ch)
- 1 CC d'homéopathie vétérinaire SVS (camvet.ch)
- 1 CC d'ostéopathie vétérinaire SVS (camvet.ch)

37 certificats d'aptitude (CA) ont été remis:

- 18 CA de compétence en radioprotection SVS
- 16 CA de suivi de troupeau vétérinaire intégré échelon de base porc, STI-I SVS (ASMP)
- 3 CA de suivi vétérinaire de troupeau intégré – prise ciblée d'échantillons PLUS (porcs), STI – PCE PLUS (porcs) SVS (ASMP)

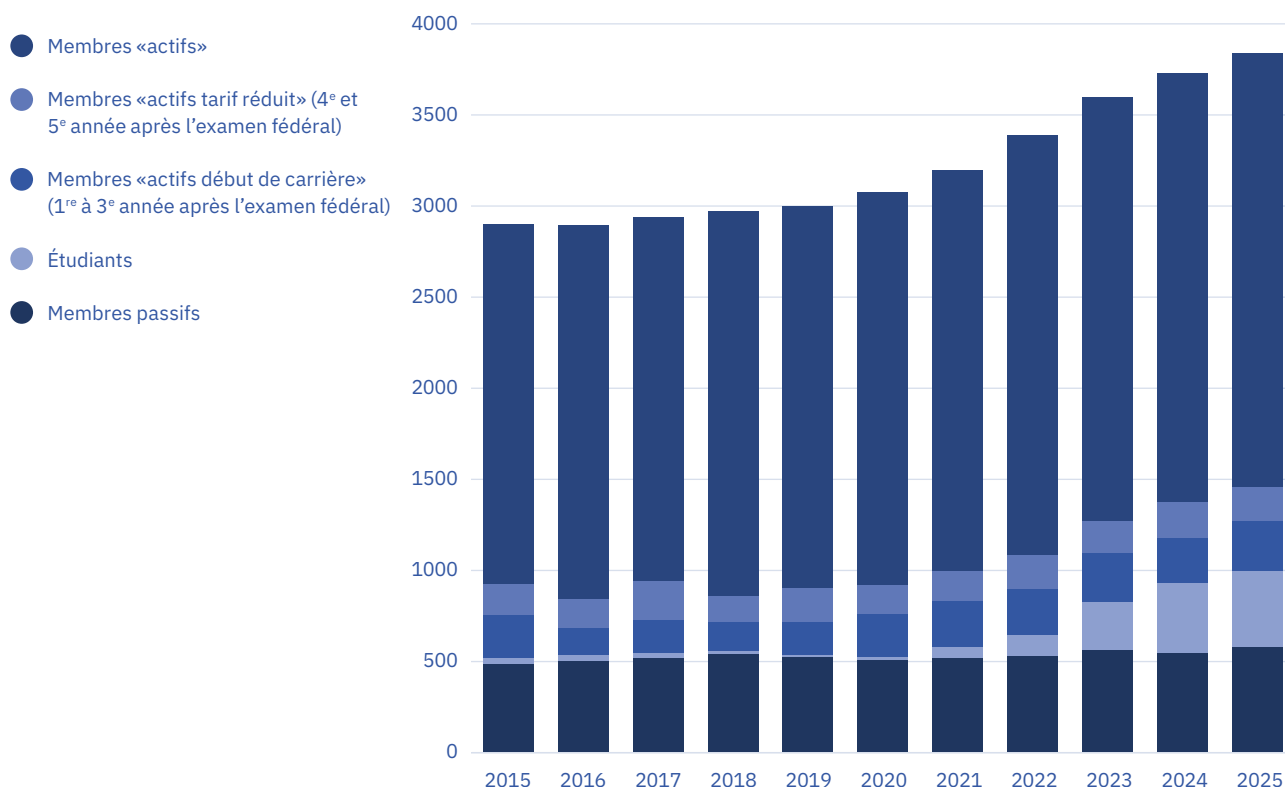
2 nouveaux sites de formation

- 1 FVH pour ruminants (ASSR)
- 1 FVH de laboratoire et médecine fondamentale (ASVLD)

2 nouveaux formateurs/trices

- 2 FVH pour ruminants (ASSR)

Effectif des membres SVS 2025





Finances/comptes

Bilan au 31 décembre 2025

(en CHF)

	2025	2024
Actifs		
Actif circulant		
Liquidités	1'561'068	1'233'055
Créances résultant de livraisons et de prestations	57'153	39'656
Autres créances à court terme	33'225	3'678
Comptes de régularisation actifs	26'804	52'465
Total actif circulant	1'678'250	1'328'854
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	81'496	81'379
Immobilisations corporelles	51'252	104'950
Total actif immobilisé	132'748	186'329
Total des actifs	1'810'998	1'515'183
Passifs		
Fonds étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	-166'008	-146'925
Autres dettes à court terme	-16'245	-20'907
Comptes de régularisation passifs	-516'876	-294'655
Total des fonds étrangers	-699'129	-462'487
Fonds propres		
Capital de l'association	-1'052'696	-1'018'809
<i>Dont réserve affectée Promotion de la relève et pénurie de personnel qualifié</i>	<i>-100'000</i>	<i>-100'000</i>
Bénéfice de l'exercice	-59'173	-33'887
Total fonds propres	-1'111'869	-1'052'696
Total des passifs	-1'810'998	-1'515'183

Les comptes annuels 2025 seront présentés pour approbation définitive à l'Assemblée des délégués du mois de juin 2026. Sous réserve d'adaptation.

Clôture des comptes 2025

Les comptes annuels 2025 affichent un résultat d'entreprise après impôts de 59'173 francs. Plusieurs points du côté des recettes ont contribué à ce résultat réjouissant. Les recettes d'entremise de postes, de séminaires et d'annonces pour les ASMV sont nettement supérieures à celles de l'exercice précédent et au budget. Cette évolution, l'augmentation du nombre de membres et, en particulier, la hausse des cotisations de membres pour l'année 2025 ont permis de réaliser un bénéfice réjouissant.

Des provisions pour de nouveaux investissements avaient déjà été prévues dans les comptes de l'exercice précédent ainsi que durant l'exercice 2025. Les amortissements effectués jusqu'à présent sur l'actif immobilisé et les fonds désormais disponibles permettent de nouveaux investissements.

Avec les 587'670 francs de cotisation, l'OGV a une fois de plus fourni une contribution importante du côté des recettes durant l'exercice 2025. Ce montant permet notamment de réduire substantiellement les cotisations des membres.

La situation financière est solide et les liquidités, l'actif circulant et les fonds propres de la SVS peuvent être qualifiés de bons.

Compte de résultat 2025

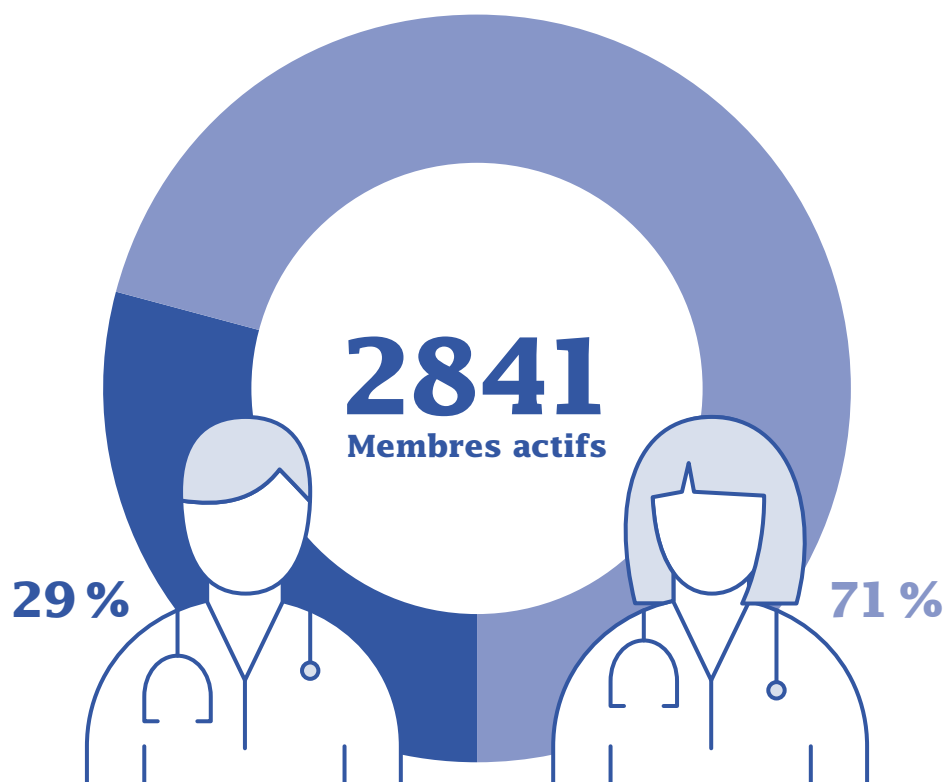
(en CHF)

	Compte 2025	Compte 2024
Produit d'exploitation		
Recettes d'abonnements ASMV, entremise de postes, prestations de services	245'157	240'699
Recettes de prestations de services pour les sections	3'632	14'453
Cotisations de membres	1'715'852	1'536'454
Recettes de séminaires et annonces ASMV	437'628	357'206
Cotisation OGV	587'670	570'000
Provisions et dons (soutien à la ligne SOS)	8'560	0
Autres produits (ristournes et autres)	53'196	9'996
Diminution des produits (TVA, pertes sur créances)	-68'808	-62'686
Total produit d'exploitation	2'982'887	2'666'123
Charges		
Honoraires des intervenants, frais de cours et autres frais	-143'731	-138'284
Charges informatiques des services	-1'792	0
Soutien au crédit annuel	-35'570	-25'738
Total dépenses prestations de services	-181'093	-164'022
Résultat brut 1	2'801'795	2'502'100
Charges salariales	-1'430'069	-1'401'383
Charges sociales	-288'961	-249'386
Résultat brut 2	1'082'765	851'331
Autres charges de personnel et frais	-70'367	-68'099
Total charges de personnel	-1'789'396	-1'718'868
Résultat brut 3	1'012'398	783'232
Loyer et charges annexes secrétariat	-86'255	-84'803
Entretien, réparations, remplacement, leasing	-93'384	-13'690
Assurances-choses, taxes, redevances, autorisations	-4'770	-4'840
Charges d'énergie et d'élimination des déchets	-1'881	-2'272
Total loyer, maintenance, assurances, énergie	-186'290	-105'605
Fournitures de bureau, téléphone	-6'668	-8'704
Imprimés (mise en page et impression ASMV)	-180'442	-179'063
Frais de port (envoi ASMV)	-26'750	-31'306
Contributions aux organisations partenaires, associations internationales, dons	-32'774	-31'877
Comptabilité	-17'474	-24'512
Conseil externe (exploitation ligne SOS)	-39'632	-25'769
Autres charges d'administration (assemblées, révision)	-23'637	-17'829
Charges d'informatique	-306'843	-245'784
Total des charges d'administration et d'informatique	-634'220	-564'845
Imprimés publicitaires, matériel publicitaire	-8'763	-5'729
Contributions aux sections, sponsoring (manifestations, OrTra)	-83'238	-27'213
Total dépenses publicitaires	-92'001	-32'942
Autres charges d'exploitation	0	0
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	99'888	79'841
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-56'198	-58'400
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	43'690	21'441
Total charges et produits financiers	5'792	6'874
Résultat d'exploitation 3	49'482	28'315
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	10'000	5'790
Résultat d'entreprise avant impôts	59'482	34'105
Impôts directs	-309	-218
Résultat d'entreprise	59'173	33'887

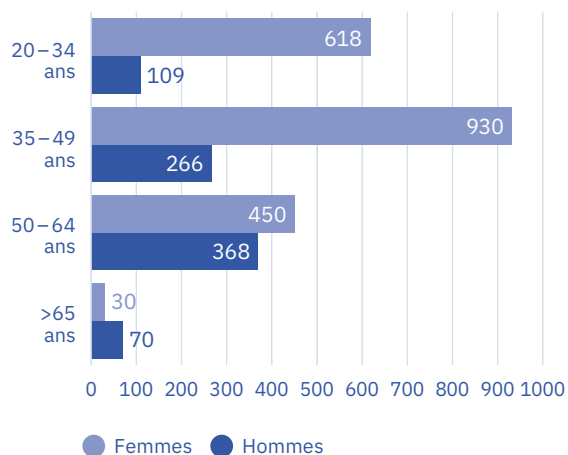
Statistiques

Les évaluations se basent sur la consultation en ligne de 2841 membres actifs de la SVS (date de référence: 6 janvier 2026). Au 31 décembre 2025, 3839 vétérinaires étaient affiliés à la SVS (données des membres en page 18).

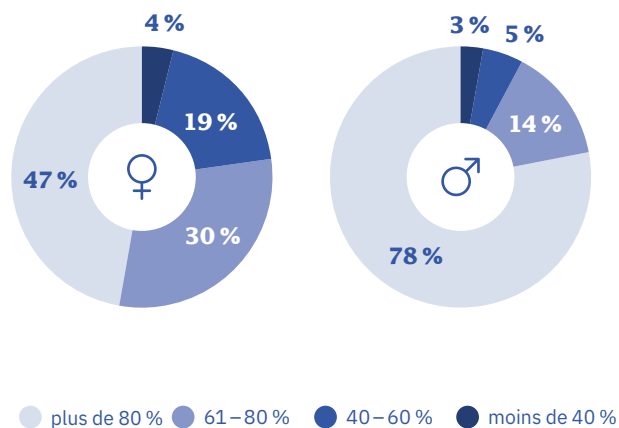
Répartition par sexe de nos membres actifs



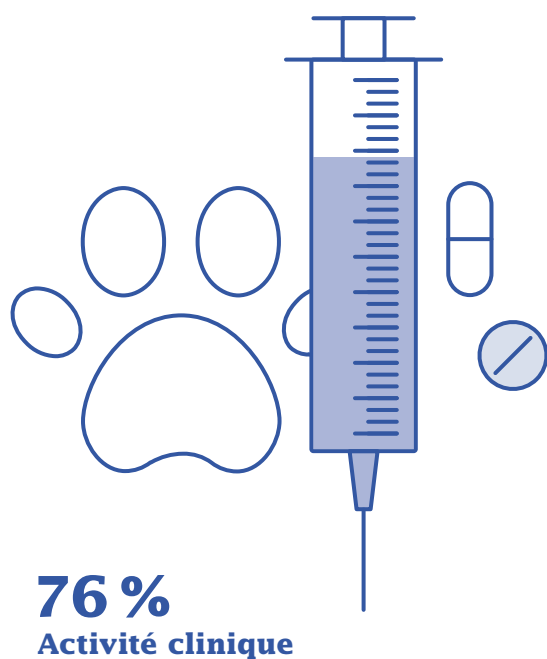
Membres actifs, selon l'âge et le sexe



Taux d'occupation, selon le sexe (membres actifs)



Membres avec activité clinique et non clinique

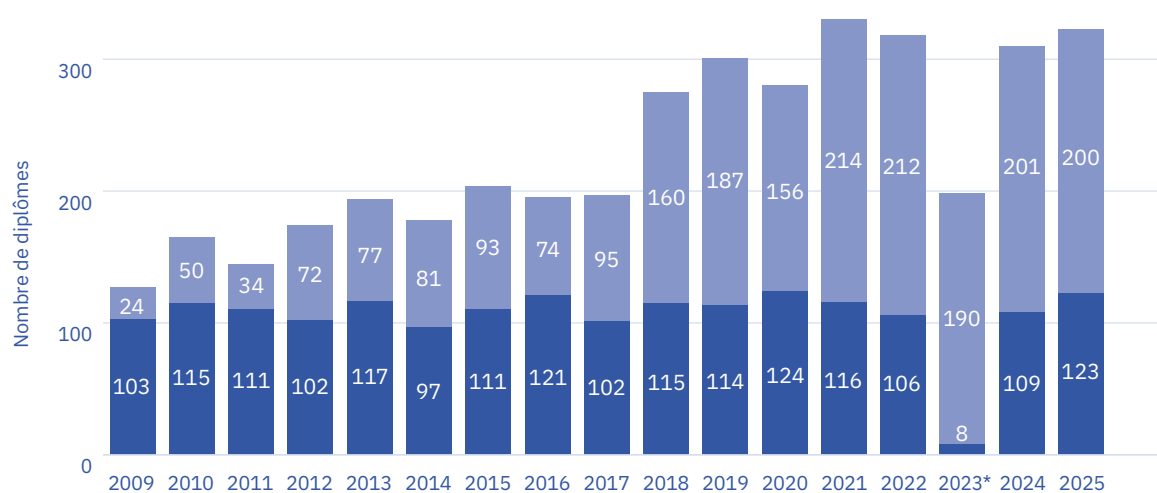


10 %
Activité non clinique



14 %
Activité clinique et non clinique

Évolution des diplômes de médecine vétérinaire: diplômes fédéraux et diplômes étrangers reconnus



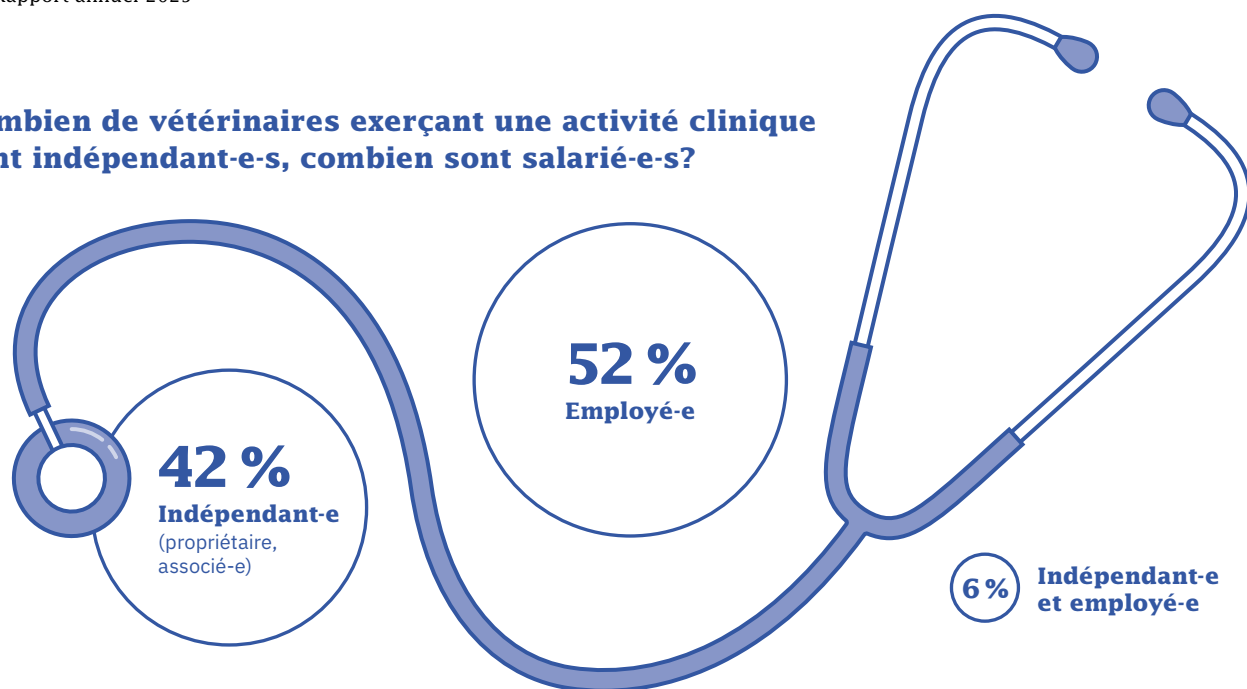
● Diplômes fédéraux

● Diplômes étrangers reconnus

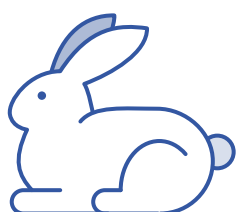
Source: OFSP, statistiques professions médicales

* Le nombre de diplômes fédéraux en 2023 ne comprend que les répéteurs de l'année 2022. Il n'y a pas eu d'examen final en 2023 en raison de l'introduction d'un nouveau curriculum en médecine vétérinaire, qui a prolongé les études de six mois.

Combien de vétérinaires exerçant une activité clinique sont indépendant-e-s, combien sont salarié-e-s?



Principaux domaines d'activité, vétérinaires cliniciens

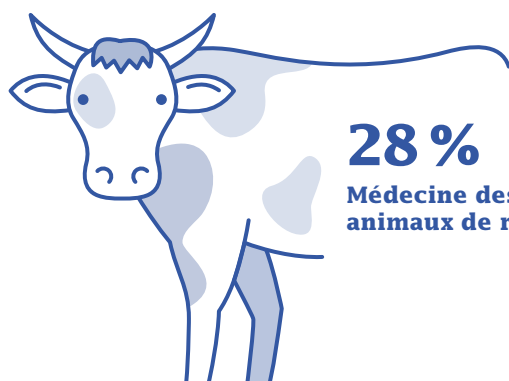
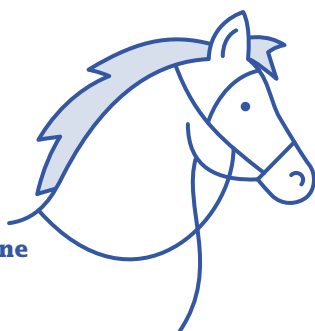


59 %

Médecine des petits animaux et médecine faune sauvage / animaux exotiques / animaux de compagnie

11 %

Médecine équine



28 %

Médecine des animaux de rente

2 %

Autre activité principale

Principaux domaines d'activité, vétérinaires non cliniciens

5 %

Marketing, gestion de produits, commercialisation, vente

20 %
Management

8 %

Conseil, services (p. ex. service de santé animale, protection des animaux, association)

5 %

Doctorant-e, internat, résidence

11 %

Diagnostic de laboratoire et/ou pathologie

23 %

Activités officielles, service vétérinaire, armée

20 %
Enseignement et recherche

8 %

Autre activité principale



